

17 juillet 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la présentation des Lettres de créance de M. Khalifa Al Moubarak, ambassadeur de l'Etat des Emirats arabes unis, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 17 juillet 1980

`Politique étrangère` relations France - Emirats arabes unis` Monsieur l'ambassadeur,

- Il m'est particulièrement agréable de recevoir les Lettres par lesquelles Son Altesse Cheikh ZAYED AL NAHYANE vous accrédite auprès de moi et de mon Gouvernement en_ qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat des Emirats arabes unis.

- Nos deux pays, comme vous l'avez justement rappelé, entretiennent des relations confiantes, fondées sur une estime et une sympathie réciproques et sur les mêmes préoccupations de paix et de développement.

- Les conversations que j'ai eues récemment avec Son Altesse Cheikh ZAYED, à l'occasion de ma visite officielle à Abou Dhabi dont je garde le très précieux souvenir, m'ont permis de mesurer une nouvelle fois combien nos analyses sont proches.

- S'agissant de la solution du conflit du Proche-Orient, la France est convaincue qu'elle repose sur la conciliation des deux droits fondamentaux qui sont, d'une part, le droit du peuple palestinien à exister et à s'organiser en tant que tel par l'exercice d'une pleine autodétermination dans-le-cadre du règlement et, d'autre part, le droit de tous les Etats de la région à la sécurité. L'un et l'autre ne peuvent être assurés que par l'évacuation des territoires arabes occupés en 1967. Enfin, pour que ce règlement global s'impose à toutes les parties, il faut aussi qu'elles soient toutes associées à la négociation, ce qui implique la participation de l'Organisation de Libération de la Palestine `OLP`.

- La situation créée par l'intervention soviétique en Afghanistan constitue également, pour nos deux pays, un sujet de sérieuses préoccupations notamment par les menaces qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité dans l'Asie du Sud-Ouest aussi longtemps qu'un règlement politique n'aura pas été assuré. Attachée au maintien de la stabilité et de la sécurité dans la région du Golfe `Persique`, la France estime que les moyens de garantir celles-ci relèvent de la seule responsabilité des Etats de la région.\

`Politique étrangère` relations franco - arabes`

- Notre volonté commune d'intensifier nos relations dans tous les domaines, appuyée par une confiance et une estime réciproques, nous a permis d'engager une utile coopération qui s'est développée rapidement au-cours des dernières années. Aux rapports commerciaux s'ajoute aujourd'hui une coopération industrielle fondée, notamment, sur des transferts de technologie. La France se réjouit de cette évolution qui tend à consolider nos liens. Elle est disposée à l'encourager dans toute la mesure de ses moyens.

- Je suis certain qu'en faisant le choix, pour le représenter à Paris, d'un ambassadeur particulièrement jeune qui s'est illustré, dans ses postes précédents, par son dynamisme, Cheikh ZAYED a manifesté la même volonté. Soyez assuré, monsieur l'ambassadeur, que vous trouverez toujours auprès de moi-même comme auprès de tous les membres du Gouvernement français, le meilleur accueil et le souci de vous apporter tout le -concours qui pourrait vous être nécessaire.

- Je vous prie de transmettre à Son Altesse Cheikh ZAYED AL NAHYANE les assurances de ma très haute considération et de mes sentiments amicaux ainsi que mes vœux pour le bonheur et la prospérité du peuple de l'Etat des Emirats arabes unis.\